

James Richardson Company (Limited)	34,060.03
Abattoir Gérard Inc.	33,503.80
Raoul Duchesne	4,923.90
Les Meubles de St-Barthélémy Ltée	246,155.89
Jos. Poitras & Fils Limitée	11,592.26
Arlen Mills Inc.	10,800.00
Canadian International Paper Company	208,985.00
Canadian International Paper Company	1,578,188.00
Waldes (Canada) Ltd.	41,174.24
Bastos du Canada	287,947.88
Montreal Casein Company Ltd.	251,480.98
	<hr/>
	7,128,582.90

[Traduction]

#### L'ÉQUIPE NATIONALE DE HOCKEY

#### Question n° 1135—M. Forrestall:

1. Les subventions accordées à la future équipe nationale de hockey proviendront-elles du fonds national de santé?

2. Quels sont les crédits alloués à ce fonds pour l'exercice financier 1968-1969?

3. Le 15 décembre 1968, quel était le reliquat du fonds national de santé?

4. Quelle a été la destination de ces fonds en 1968?

L'hon. John Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Oui, partiellement.

2. \$4,000,000.

3. \$2,109,120. Les engagements déjà pris, lesquels devront être tenus avant le 31 mars 1969, nécessiteront l'utilisation de tous les fonds disponibles.

4. Voici les dépenses engagées du 1<sup>er</sup> avril au 15 décembre 1968:

Subventions aux associations	\$1,061,228
Subventions aux provinces	224,652
Bourses d'études et de perfectionnement post-universitaires	132,805
Subventions à la recherche	163,443
Sports multiples	127,396
Conseils techniques, matériel de formation et autres services fédéraux	147,993
Groupes d'experts sur les sports des Canadiens	33,363
	<hr/>
	\$1,890,880
	<hr/>

#### NOUVELLE-ÉCOSSE—LES AUXILIAIRES DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

#### Question n° 1144—M. Coates:

1. Combien d'auxiliaires à temps partiel ont été engagés par la Commission d'assurance-chômage dans la province de la Nouvelle-Écosse pour aider les assurés à dresser leur demande de prestations?

[M. Lambert.]

2. Quels sont les nom, adresse et profession des personnes choisies pour ces emplois à temps partiel, comment ont-elles été choisies et quels arrangements ont été pris pour rémunérer les services rendus?

3. Combien de demandes ont été traitées jusqu'ici par ces auxiliaires à temps partiel et combien jusqu'ici a coûté ce service à la Commission d'assurance-chômage?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): La Commission d'assurance-chômage m'apprend que: 1. Actuellement, la Commission compte 14 auxiliaires à temps partiel (appelés d'ordinaire des agents de la CAC) dans la province de la Nouvelle-Écosse pour aider les assurés à dresser leur demande de prestations.

2. La liste ci-annexée donne les nom, adresse et profession de ces personnes.

Ces personnes sont nommées par la Commission d'assurance-chômage à la suite d'une recommandation faite par ses bureaux locaux. Les critères de sélection pour être choisis comme agents pourraient se résumer à ceux du jugement, d'honnêteté, de disponibilité, de facilité d'expression. De plus les candidats doivent disposer d'un local convenable pour recevoir les réclamants, et ne pas être réclamants eux-mêmes.

Les agents, une fois en poste, reçoivent \$1.50 pour chaque réclamation. Cette somme constitue le montant total auquel ils ont droit, et en aucun cas ils doivent accepter une autre rémunération, ou pourboire quelconque.

3. Au cours de l'année fiscale 1967-1968, ces auxiliaires ont traité 76,245 demandes de prestations à travers le Canada et 6,144 en Nouvelle-Écosse.

Ce service a alors coûté \$76,245 pour le Canada tout entier et \$6,144 pour la province de la Nouvelle-Écosse.

Pour l'année fiscale 1968-1969, jusqu'au 31 décembre 1968, ce service a coûté \$42,943 pour tout le Canada et \$4,946 pour la Nouvelle-Écosse.

M<sup>me</sup> Russell Decker, Lockeport (N.-É.); M. George Henderson, Lunenburg (N.-É.), Propriétaire d'un bureau d'assurances; M<sup>me</sup> Arnold Spears, Sheet Harbour (N.-É.), M<sup>me</sup> John Doran, 66, rue Stannus, C.P. 914, Windsor (N.-É.); M. A. D. Cameron, Antigonish (N.-É.), Shérif; M<sup>me</sup> Margaret Timmons, Canso (N.-É.); M. Walter MacDonald, Guysboro (N.-É.), Comptable; M. James L. Pyle, Mulgrave (N.-É.); M<sup>me</sup> Elsie Sangster, New Harbour (N.-É.); M<sup>me</sup> Winnifred Baillie, Pictou (N.-É.), Bureau d'assurances générales; M. J. Harvey Taylor (fils), Port Bickerton (N.-É.); M. Charles Sarson, Rue McFarlane, Springhill (N.-É.), Propriétaire d'une épicerie; M. Alex Cameron, Amherst (N.-É.), Barbier; M. Delbert L. Forrest, Digby (N.-É.)